



## Référent Aide Sociale à l'enfance

Le référent Aide Sociale à l'Enfance est l'interlocuteur privilégié dans le cadre du placement d'un enfant

Publié le 30 juin 2020

Le **référent Aide Sociale à l'Enfance** est un travailleur social (éducateur spécialisé ou assistant social) est membre d'une équipe pluridisciplinaire.

Dans ses missions de protection de l'enfance, il est chargé de **l'accompagnement des enfants confiés au Département** (soit par décision judiciaire soit dans le cadre d'un contrat administratif) **ainsi que de leur famille**.

Il est maître d'oeuvre de l'ensemble des actions à mettre en place dans l'intérêt de l'enfant. Il coordonne le **Projet Pour l'Enfant** (PPE), en lien avec les partenaires qui interviennent dans la situation.

